

Indiens ! Il y a là une grande œuvre que nous recommandons aux prières et aux sollicitudes de tous ceux qui ont à cœur l'avancement du règne de Dieu et de sa justice.

CHARLES CAHILL, O. M. I.

Portage du-Rat.

Archevêché de Saint-Boniface, 1er juillet 1899.

Mon bien cher père Cahill,

Votre intéressante lettre concernant l'heureuse influence de l'école-pensionnat pour les petits sauvages païens m'a fait un bien sensible plaisir. Je reçois des nouvelles analogues des quatre autres écoles-pensionnats du diocèse. Il semble que le Divin Maître a pitié de ces races qui s'éteignent, et il leur offre le salut.

Vous avez raison de dire qu'il nous faudrait d'autres écoles du même genre pour les enfants des 14,000 *sauvages* qui sont dans le diocèse de Saint-Boniface, d'après le calcul de feu Mgr Taché. Des personnes de dévouement pouvant aller *deux à deux* sur les réserves sauvages où il y a déjà un missionnaire résidant afin d'instruire (en anglais) et d'héberger au besoin les enfants indiens, feraient un bien immense !! Nous avons *quatre endroits* où ces écoles pourraient s'établir avec avantage dès maintenant ; mais il n'y a que des âmes d'élite, menant la vie religieuse dans le monde, de *vraies filles de Dieu seul*, qui puissent entreprendre cette sainte œuvre. En trouverez-vous jamais pour le Fort-Francis ! Nous viendra-t-il, cette année, des ressources de sujets et d'argent au moment où nous construisons deux nouvelles écoles sauvages, en comptant d'abord sur la divine Providence, et ensuite sur l'aide du Gouvernement.

De plus, nos autres missionnaires réclament avec vous des *jeunes gens* animés de l'esprit de sacrifices et désireux de s'associer à l'œuvre des apôtres comme *frères convers* ou *coadjuteurs* ! Dieu veuille qu'il nous en vienne bientôt, car partout on succombe sous le fardeau.

Je bénis de grand cœur votre grande œuvre et vous-même, mon bien cher père, qui avez consacré votre vie au salut de vos chers sauvages.

† ADÉLARD, O. M. I.,

Arch. de Saint-Boniface.